



AGRICULTURE

BÂTIMENT
TRAVAUX PUBLICS,
PERFORMANCE
ÉNERGETIQUE

INDUSTRIE

SANTÉ / SOCIAL

TERTIAIRE

HOTELLERIE
RESTAURATION
TOURISME

FORMATIONS
GÉNÉRALES, SOCLE
/ CLÉA

ACCOMPAGNEMENT ET
DÉVELOPPEMENT
PERSONNEL

PRÉVENTION /
SÉCURITÉ

TRANSPORT /
LOGISTIQUE

NUMÉRIQUE /
AUDIOVISUEL

LIEU DE LA FORMATION

LYCÉE JEAN BAPTISTE DE BAUDRE
5 ALLÉE PIERRE POMARÈDE
47000 AGEN

PUBLIC CONCERNÉ

– Contrat d'apprentissage (apprenti jusqu' 29 ans révolus)
– Contrat de professionnalisation (apprenti de + de 30 ans)
Il n'y a pas d'âge limite si l'apprenti est dans une des situations suivantes : voir lien <https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F31704>

PRÉ-REQUIS

Être titulaire d'un diplôme de niveau 4/BAC : Bacs toutes séries (générales ou professionnelles)

DÉTAILS DATE DE LA FORMATION

Rentrée Septembre 2024

MODALITÉS DE FINANCEMENT

- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Formation en alternance

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le titulaire du BTS « Électrotechnique » est spécialiste des installations électriques « intelligentes », qui intègrent les technologies numériques, communicantes et les objets connectés au service des enjeux énergétiques.

Le technicien conçoit, optimise et maintient ces installations électriques depuis le point de production de l'énergie jusqu'aux utilisations, en intégrant des solutions techniques variées et innovantes. Ces dernières font appel à l'assemblage de constituants intégrés et connectés dans tous les secteurs d'utilisation de l'énergie électrique.

Le technicien intervient dans le cadre de travaux neufs, de rénovation, d'adaptation (extension, amélioration, optimisation, sécurisation) et de maintenance.

Son expertise technique et sa polyvalence lui permettent de s'adapter aux évolutions technologiques liées aux enjeux :

- d'efficacité et de performance énergétique ;
- de développement des sources d'énergies renouvelables ;
- de transition numérique, de cyber-sécurité et d'interopérabilité ;
- sociétaux (évolution démographique, maintien à domicile, etc.).

Lien utile : [RNCP 35346](#)

CONTENU DE LA FORMATION

Enseignement conforme au référentiel du BTS Électrotechnique :

- électricité générale
- distribution, appareillage et protections
- électronique de puissance : convertisseurs
- récepteurs et générateurs
- automatique et informatique industrielle
- physique appliquée à l'électronique
- gestion de production, qualité, fiabilité et maintenance
- systèmes mécaniques d'application de l'énergie électrique

CONDITIONS DE FORMATION

Il est important d'anticiper la recherche d'une entreprise d'accueil.

Rythme : alternance théorique et pratique (Suivant planning prévisionnel centre de formation /entreprise)

La durée de formation dispensée en centre de formation, nécessaire à la préparation du BTS par la voie de l'apprentissage est au moins égale à : 1350 heures sur 2 ans

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation formative tout au long de la formation.

Évaluation finale dans le cadre de contrôles en cours de formation (CCF).

Modalités d'évaluation conformes au référentiel de certification du diplôme de l'Éducation Nationale de niveau 5 : BTS ELECTROTECHNIQUE

Taux de réussite 77 %

CONDITIONS D'ADMISSION

Sélection sur dossier et entretien

VOS CONSEILLERS DE L'AGENCE DU LOT-ET-GARONNE

Christine NARDIN
Assistante commerciale
christine.nardin@greta-cfa-aquitaine.fr
05 53 76 02 54

Laurent POUPLY
Conseiller en Formation
Professionnelle
laurent.pouply@greta-cfa-aquitaine.fr
05 53 76 02 54
06 30 52 16 57

Aurélien CHASSAIGNE
Assistante Administrative
aurelie.chassaigne@greta-cfa-aquitaine.fr
05 53 76 02 54



AGRICULTURE

BÂTIMENT
TRAVAUX PUBLICS,
PERFORMANCE
ÉNERGÉTIQUE

INDUSTRIE

SANTÉ / SOCIAL

TERTIAIRE

HOTELLERIE
RESTAURATION
TOURISME

FORMATIONS
GÉNÉRALES, SOCLE
/ CLÉA

ACCOMPAGNEMENT ET
DÉVELOPPEMENT
PERSONNEL

PRÉVENTION /
SÉCURITÉ

TRANSPORT /
LOGISTIQUE

NUMÉRIQUE /
AUDIOVISUEL

PROFIL DES INTERVENANTS

Équipe pluridisciplinaire composée d'enseignants de l'Éducation Nationale, de formateurs et d'intervenants professionnels ayant une expérience significative du métier.

TARIF

De 8700 € à 10415 € / PAR AN*

Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

Les frais de formation sont financés par l'OPCO dont dépend l'entreprise

- Reste à charge pour l'entreprise : 0 €
- Reste à charge pour l'apprenti : 0 €

Le montant est calculé suivant la branche professionnelle et l'identifiant de la convention collective de l'entreprise [France Compétence - avril.2024*]

VOS CONSEILLERS DE L'AGENCE DU LOT-ET-GARONNE

Christine NARDIN
Assistante commerciale
christine.nardin@greta-cfa-
aquitaine.fr
05 53 76 02 54

Laurent POUPLY
Conseiller en Formation
Professionnelle
laurent.pouply@greta-cfa-
aquitaine.fr
05 53 76 02 54
06 30 52 16 57

Aurélien CHASSAIGNE
Assistante Administrative
aurelien.chassaigne@greta-cfa-
aquitaine.fr
05 53 76 02 54